

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 décembre 2009

Président : Monsieur Guy LOMBARD

Secrétaire de séance : Mme Maryse PETIT

Présents : Mmes Maryse PETIT - Josiane DUMONT - Claudette TISSOT - Danielle DURAND - Pascale ODIN - Geneviève PLAT Mrs Bernard TISSOT - Michel BADOT - Claude MULLIERE - Jean Claude FEVRE.

Absents : excusés : Pascale GAY pouvoir Maryse PETIT - Evelyne VEROT pouvoir Josiane DUMONT - Jean Patrick BROUX pouvoir Guy LOMBARD - Vincent NICOT pouvoir Claudette TISSOT.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le compte rendu de la séance précédente.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1ERE CLASSE :

Mme Christine BOUILLOUX ayant réussi l'examen professionnel d'adjoint technique de 1ère classe, Mr le Maire propose de créer le poste afférent à cette qualification, sans modification d'horaire. Le Conseil Municipal donne son accord pour cette création à compter du 1er janvier 2010 et par conséquent la suppression du poste d'adjoint technique de 2ème classe occupé par Mme BOUILLOUX jusqu'à fin décembre.

BAISSE DES PROVISIONS DE CHARGES DES LOCATAIRES :

Compte tenu de la baisse du prix du gaz, Mr le Maire propose de revoir le montant des avances sur charge des locataires des logements communaux. Le Conseil Municipal approuve et décide des sommes suivantes :

Vincent NICOT: 50 €

Daniel GANDREAU: 50 €

T4: 100 €

Pascal BADOT: 70 €

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION ATESAT :

Mr le Maire informe l'assemblée qu'il convient de renouveler la convention ATESAT. Il rappelle les options retenues par la commune, excluant les missions qui pourraient faire doublon avec celles de la Communauté de Communes des Portes de la Bresse concernant la voirie. Le montant de la cotisation pour 2010 s'élève à 246.98€. Le Conseil accepte le renouvellement.

ACCORD DE PRINCIPE COMMUNE/ABF POUR MODIFICATION DU PERIMETRE DE PROTECTION DE LA MAISON BRESSANE :

Mr le Maire propose de modifier le périmètre de protection de la maison bressane dans le cadre de la révision du POS. Il explique qu'il serait judicieux de déterminer un nouveau périmètre plus pertinent en délimitant une nouvelle zone, s'appuyant sur le champ de visibilité de ce site. Le Conseil Municipal donne son accord.

DEMANDE AMICALE CHASSE POUR CESSION DROIT AU BAIL AU BENEFICIAIRE D'UN TIERS :

Mr le Maire présente au Conseil un courrier du président de l'Amicale Chasse, Mr Serge BOURLOUX, demandant l'autorisation d'échanger des terrains de chasse communaux avec des terrains loués par la chasse privée "PERRAT". Le Conseil donne son aval.

DIVERS :

Mr le Maire présente le rapport d'activité annuel 2008 du SYDESL.

Mme Maryse PETIT informe le Conseil de l'arrivée de nouveaux locataires dans deux logements vacants de la commune. Elle précise que le bulletin municipal est terminé et se trouve actuellement chez l'imprimeur, pour une distribution fin décembre.

Mme Josiane DUMONT informe que les colis seront disponibles à partir de jeudi 17 décembre. La distribution aura lieu samedi 19 décembre. Elle informe que le projet de numérisation de l'école est en cours et que le matériel sera installé la première quinzaine de janvier.

Mr Bernard TISSOT signale que la vente de bois s'est bien passée et qu'il reste à vendre une quarantaine de lots.